

Pour publication immédiate

Les bonnes pratiques du chauffage au bois pour une meilleure qualité de l'air extérieur

JOLIETTE, LE 14 FÉVRIER 2011 – La Direction de santé publique et d'évaluation de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière désire sensibiliser la population sur les effets néfastes du chauffage au bois sur la santé et donner quelques conseils pour éviter la détérioration de la qualité de l'air.

Depuis le début de l'année 2011, Lanaudière a connu douze journées de mauvaise qualité de l'air avec avertissement de smog. Le chauffage au bois y est souvent associé et, fait à noter, on compte plus de journées de smog l'hiver que l'été, dans la région, principalement à cause du chauffage au bois.

Contaminants

Le chauffage au bois représente une source importante de contaminants dans l'atmosphère. En effet, la fumée de bois contient plus d'une centaine de composés chimiques qui peuvent être dangereux pour la santé, en plus de polluer l'environnement.

La fumée de bois est néfaste pour la santé

La fumée de bois peut aggraver certaines maladies chroniques (cardiovasculaires et pulmonaires) comme l'asthme et causer de l'irritation aux yeux et aux voies respiratoires ainsi que des maux de tête. Les personnes âgées et les enfants sont plus sensibles à cette forme de pollution de l'air. La fumée contient des fines particules qui voyagent et qui peuvent pénétrer dans les maisons voisines transportant avec elles d'autres contaminants. Ces particules ont un potentiel cancérigène.

Parce que le chauffage au bois affecte la qualité de l'air intérieur et extérieur, il ne devrait pas être utilisé comme mode de chauffage principal. De plus, comme les vieux poêles conventionnels et les poêles à combustion lente ordinaires sont très polluants, il est recommandé d'utiliser un modèle respectant la norme Washington ou homologué (certifié phase 2, US-EPA) et de choisir le plus petit qui répond à vos besoins. Les poêles à granules sont les moins polluants et demeurent le meilleur choix parmi les appareils de chauffage au bois.

Conseils pour réduire la pollution causée par le chauffage au bois et augmenter l'efficacité et la sécurité

- ◆ Utilisez du bois dur (chêne, hêtre, érable, bouleau) séché à l'air libre pendant au moins 6 mois;
- ◆ Utilisez des pièces de bois de 10 à 15 cm de diamètre, une fois qu'un lit de charbons ardents a été établi;
- ◆ Utilisez du papier, carton ou petit bois sec seulement pour partir le feu;
- ◆ Assurez-vous qu'il y a toujours assez d'air admis dans la chambre de combustion pour détruire complètement les gaz;
- ◆ Augmentez l'admission d'air avant d'ajouter du bois et ne réduisez l'arrivée d'air frais qu'après 15 à 30 minutes;
- ◆ Ajoutez peu de bois à la fois;
- ◆ Accumulez du charbon de bois pour chauffer toute la nuit, en ajoutant fréquemment des bûches pendant plusieurs heures;
- ◆ Utilisez un ventilateur pour envoyer la chaleur vers les autres pièces de la maison;
- ◆ Procurez-vous un détecteur de monoxyde de carbone et installez-le dans la pièce où se trouve le poêle ou le foyer;
- ◆ Faites ramoner votre cheminée 1 à 2 fois par année.

À considérer également

- ◆ Ne pas brûler de bois séché au four, traité, teint ou peint, de carton, de papier imprimé, de contreplaqué, des panneaux de particules, du plastique ou des déchets;
- ◆ Ne pas charger un poêle à bois à plus de la moitié de son volume;
- ◆ Ne pas chauffer au bois l'été ou quand il fait chaud;
- ◆ Ne pas chauffer au bois par temps lourd, nuageux ou en période de smog;
- ◆ Ne pas laisser un feu sans surveillance, car s'il manque d'air il devient toxique.

Comment savoir si votre feu est un bon feu

C'est un bon feu si les flammes sont vives, jaune et bleu, s'il n'y a pas d'odeur de bois brûlé dans la maison et si la fumée qui sort de la cheminée est blanche ou invisible. Vous pouvez obtenir des renseignements au www.ec.gc.ca (Environnement Canada) et au www.alap.qc.ca (Association pour l'air pur).

Source : Direction de santé publique et d'évaluation

Renseignements : Pascale Lamy
Agente d'information
Direction des communications et des relations publiques
450 759-1157, poste 4437
pascale.lamy@ssss.gouv.qc.ca